



ASSOCIATION RÉGIONALE DE TAEKWON-DO
DE LA MONTRÉGIE INC.

260, de Gendry Est, Longueuil (Québec) J4H 4A4 Tél: (450) 442-1926
www.taekwondo-montregie.ca



跆拳道

Exigences d'évaluation

KUP **10^{ème} au 2^{ème} Grade**

Ceintures de couleurs **De BLANCHE À ROUGE**



Automne 2011, version 1.2



Règlements et procédures :

Éligibilité de l'élève à devenir candidat pour la promotion:

- Atteinte des heures d'entraînement requises, référez-vous au programme d'enseignement de la FQTI et règlement de sécurité, Taekwondo-Québec ;
- Respect du protocole ITF : http://www.tkd-itf.home.pl/pub_web/ver_fran/ITFA18052009.html ;
- Respect du serment et du credo;
- L'instructeur peut refuser un adepte n'atteignant pas la note minimale requise malgré les heures d'entraînement dûment complétées.

CODE DE CONDUITE

- Adeptes, ceinture de couleur de grade 10 à grade 2 ;
- Adeptes, ceinture noire 1^{er} à 3^{ème} degré ;
- Tout parent ou responsable pour les moins de 18 ans accompagnant un adepte à l'examen ;
- Tout autre membre de la famille, ami(s) ou supporter(s) accompagnant un adepte à l'examen.

Tout élève doit arriver au Dojang ou au lieu désigné par l'examineur 15 à 20 minutes avant le début pour l'inscription. Une période d'échauffement personnelle est conseillée. Aucun retard ne sera accepté, le candidat se verra refusé l'accès au Dojang. Une fois les évaluations débutées, le candidat à la promotion ne peut quitter ou entrer sans la permission de l'examineur.

Le bruit doit être gardé au minimum durant toute la durée des évaluations. Ne pas parler fort ou rire durant l'examen. Tolérance zéro pour tout « coaching », encouragements, cris et/ou encore faire du bruit auprès des adeptes en évaluation. La personne faisant du bruit et/ou manquant de respect se verra dans l'obligation de quitter et l'adepte sous évaluation relié à cette personne sera disqualifié sur le champ sans possibilité de remboursement.

Le frais d'examen n'est pas remboursable et n'est pas inclus dans l'inscription à l'ARTM et ses Clubs. En cas de maladie ou d'absence le jour de l'évaluation, dans la mesure du possible, avisez d'avance et une date alternative pourrait être planifiée.

Aucune application de la part du candidat ne peut être effectuée sans le consentement et l'approbation de son instructeur. Seul l'instructeur a l'autorité pour compléter l'inscription à l'examen. Pour l'instructeur, le délai maximal peut aller jusqu'à au dernier cours de la session. La confirmation peut être effectuée avant cette date à l'entière discrétion de l'instructeur. Aucune acceptation après cette date. Il n'y aura aucune exception sur cette règle.

Si un adepte ne réussit pas son examen le jour même de l'évaluation, une reprise pourrait être offerte au plus tard un (1) mois ou 30 jours suivant l'évaluation et ce, sans frais additionnel (15 jours suppl. pour la période du temps des fêtes). L'examineur se réserve le droit de mandater directement l'instructeur afin d'effectuer la reprise du candidat évalué. Si applicable, tout frais de location de local, salle ou gymnase sera au frais de l'adepte selon les tarifs en vigueur par les services de Loisirs respectifs.

Tout adepte, parent d'adepte, responsable, ami ou « supporter » ne respectant pas le code de conduite de promotion se verra demandé de quitter le Dojang et l'évaluation du candidat révoqué.

Tout adepte se présentant à l'examen n'étant pas sur la liste des inscriptions « Amélia » sera refusé à l'examen. Des sanctions pourraient être applicables pour tout adepte se présentant aux examens, soit sans le consentement de son instructeur et/ou ne pas être inscrit à son Club selon les règles et politiques des Clubs et de l'ARTM inc.



ASSOCIATION RÉGIONALE DE TAEKWON-DO DE LA MONTÉRÉGIE INC.

260, de Gentilly Est, Longueuil (Québec) J4H 4A4 Tél: (450) 442-1926
www.taekwondo-monteregie.ca



태권도

Coût des examens et de ceintures :

- 50,00 \$ pour le passage de la ceinture verte, bleu ou rouge (incluant ceinture) ;
- 30,00 \$ pour lune barre supplémentaire ;
- 30,00 \$ pour passage de la ceinture jaune (incluant examen et ceinture) ;
- 20,00 \$ pour le programme Mini-Dragons-Blancs 4-5 ans et 6-8 ans

Notes d'évaluation, pondération :

- A : surpasse tous les standards établis
- B : atteint avec succès tous les standards établis
- C : atteint presque tous les standards établis
- D : atteint partiellement les standards établis
- E : n'atteint pas les standards établis, même avec l'aide de l'examineur

Note minimale de promotion par grade :

Grades ou ceintures visés :	6* à 34 ans	35 ans et plus
▪ Grades 10 à 8, ceinture blanche, bl.1 et bl. 2 :	D	D
▪ Grades 7 à 5, ceinture jaune à verte 2 :	C	C
▪ Grades 4 et 3, ceinture bleu à bleu 2 :	B	C
▪ Grades 2, ceinture rouge :	B	B
▪ Ceintures noires, 1 ^{er} et 2 ^{ème} degré :	B	B

Fréquence annuelle des examens :

Les examens suivent l'horaire régulier des cours. Les examens ont lieu la semaine suivant la fin de chaque session. Il y a 4 possibilités d'évaluation par année, soit la fin des sessions d'automne, d'hiver, de printemps et d'été.

Horaire détaillé et lieu d'examen :

Les évaluations sont régionales et donc regroupées. Le lieu d'examen est déterminé par la direction technique et les examinateurs. Un horaire détaillé est remis aux instructeurs, vers le deux tiers (2/3) de chaque session et envoyé par courriel à tout adepte inscrit dans les règles et politiques établis. L'instructeur a la responsabilité de transmettre toutes les informations et procédures d'examen à ses adeptes. L'instructeur confirme l'application de l'élève selon la procédure établie par la direction technique et les examinateurs.

Remise de résultat, diplôme et ceinture:

Programme Mini-Dragons-Blancs 4-5 ans et 6-8 ans : la remise se fait à la fin de l'activité en grand rassemblement suite aux déroulements des différents ateliers animés par l'Équipe Instructeur et Assistant.

Tous les autres programmes : la remise de résultat est la responsabilité de l'instructeur seulement. La remise de résultat suit de quelques jours les examens et est effectuée par l'instructeur du candidat évalué. Cette remise est individuelle et personnalisée afin de communiquer la décision finale et les améliorations à apporter en vue de la prochaine session.

C'est le moment privilégié pour faire le point, remettre le diplôme et le nouveau grade (barre ou ceinture). Le diplôme est émis par la FQTI, attestant du nouveau grade et est signé par : 1) l'instructeur(s), 2) l'examineur(s) et 3) le président de la fédération.

Processus, contrôle qualité – évaluation de l'enseignement :

Afin d'assurer une uniformité dans l'enseignement et la pratique du Taekwon-Do ITF en Montérégie, tous les clubs sont regroupés par même niveau et grades lors des évaluations et promotions. L'examen permet de faire respecter les standards et critères du Taekwon-Do ITF tel que prescrit par le comité de promotion d'ITF et le fondateur Gén Choi. La période d'examen agit aussi comme la période d'évaluation de rendement des instructeurs et permet d'effectuer les correctifs et améliorations nécessaires d'une session à l'autre et ce, 4 fois par année pour l'ensemble de l'équipe instructeur.

La direction technique.

Association Régionale de Taekwon-Do en Montérégie. A.R.T.M. inc.

Misa à jour par M. Jean-François Filion - C-4-220, c.noire 4^{ème} degré, Chef instructeur
Respectant les critères ITF tel que prescrit par le comité de promotion
CTFI, www.ctfi.org - Resources & Download - Promotion Credential Requirements